

matricule de clairon-major soit changée en celle de chef de musique, avec les privilèges attachés à cette position dans le service impérial, ou qu'au moins ce fonctionnaire soit considéré ici comme officier breveté, et qu'on lui donne un aide ayant le grade de caporal, ou de caporal de clairons—qui se chargerait spécialement de l'instruction des jeunes gens envoyés ici pour apprendre le clairon et y consacrerait tout son temps.

Deux lieutenants-colonels, commandants de corps, ont déjà demandé la permission d'envoyer chacun environ 8 ou 10 jeunes gens en qualité de clairons. Comme je sais par expérience que le besoin de clairons se fait grandement sentir dans tous les camps, j'espère que ma recommandation sera favorablement prise en considération.

#### *Champs de tir à la cible.*

Jusqu'ici je n'ai pas pu trouver de champ convenable pour l'enseignement régulier du tir à la cible. La seule époque à laquelle j'ai pu faire tirer les hommes a été le printemps, pendant la débâcle et lorsqu'il n'y avait pas de circulation sur la rivière Richelieu. Ce tir a toujours été imparfaitement pratiqué, bien qu'il ait fait révéler des tireurs très passables parmi les hommes de la compagnie. Nous n'avons pas encore reçu les tubes Morrice déjà demandés et qui faisaient espérer de grands avantages.

J'avais l'intention, cette année, de conduire toute la compagnie à Laprairie pour y camper et pratiquer le tir aux buttes de la commune; mais pour cela il aurait fallu quitter la caserne pendant la vacance et profiter de la belle saison, alors que les entrepreneurs se seraient emparés des chambres de troupe pour les réparer et y poser des planchers neufs.

Les travaux ayant été donnés à l'entreprise plus tard, et après la vacance, je dus abandonner mon idée et rester ici. Je fus néanmoins obligé de mettre des hommes sous la tente pour permettre aux entrepreneurs de faire leur ouvrage. Ces hommes restèrent 30 jours sous la tente et supportèrent de bon cœur les plus mauvais jours de la saison. Un soir le vent emporta les tentes, et les hommes durent se réfugier à la caserne.

J'espère de pouvoir prendre quelque autre mesure l'année prochaine, et trouver un bon champ de tir à quelque distance de Saint-Jean. Aussitôt que j'aurai quelque chose de certain sur quoi faire rapport, je le soumettrai au major général commandant.

#### *Réparations.*

Beaucoup a été fait cette année pour améliorer la caserne, et les réparations ont été largement exécutées sous l'habile direction du préposé du gouvernement, M. Charleton.

Conformément à vos instructions, j'ai envoyé, en temps opportun, les détails estimatifs des travaux qu'il reste à faire. M. Charleton les a soigneusement parcourus, et je recommande qu'on les accepte en entier, afin qu'il puisse choisir le meilleur temps et la meilleure saison pour chaque ouvrage.

Le crédit particulier accordé pour réparer l'égout l'automne dernier, est venu trop tard et quand l'eau était si haute qu'on ne pouvait songer à rien entreprendre dans ce but, bien que, prévoyant le gonflement de la rivière, dans l'automne, j'eusse demandé ce crédit longtemps auparavant, à titre de précaution sanitaire.

Dans mes détails estimatifs je reviens sur la nécessité de réparer l'ancien hôpital, pour conserver le bâtiment, et d'en faire des magasins, un gymnase, et un tir où l'on pourrait pratiquer avec le tube Morrice en toute saison—ce qui serait d'un grand avantage pour tous les officiers et les soldats qui font un cours d'instruction sur le tir.

#### *Mortalité.*

La fièvre typhoïde s'est déclarée dans la caserne au commencement de l'automne, et deux femmes y sont mortes de cette maladie.

Je consigne aussi avec regret le décès de l'infirmier-major Ernest Leblanc, mort à Montréal le 23 juillet dernier. C'est le premier homme que la compagnie perd, et il faut espérer que ce sera le seul pendant notre premier engagement.